

Signature du Contrat de Territoire de l'Yvette

Le SIAHVVY lance le Contrat de Territoire Eau & Climat 2026-2030 de l'Yvette

Le 6 mars 2026, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVVY) a signé, aux côtés de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de 9 autres signataires, le Contrat de Territoire Eau & Climat 2026-2030 du bassin de l'Yvette.

En tant que structure porteuse et coordinatrice du contrat, le SIAHVVY pilotera tout au long de cette période la mise en œuvre de ce programme d'actions ambitieux destiné à améliorer la qualité de l'eau, restaurer les milieux aquatiques et renforcer la résilience du territoire face au changement climatique.

Ce contrat s'inscrit dans le cadre du 12^e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, qui encourage les dynamiques territoriales à accélérer leurs actions en faveur de la protection de la ressource en eau.

Un engagement collectif piloté par le SIAHVVY

Le contrat de territoire constitue un outil stratégique et opérationnel permettant de coordonner l'action de l'ensemble des acteurs du bassin versant. Porté par le SIAHVVY, il organise une stratégie commune associant études, travaux, animation et accompagnement des collectivités et des acteurs économiques.

À travers ce dispositif, le SIAHVVY assure le rôle de chef d'orchestre des initiatives locales, en fédérant les partenaires autour d'objectifs partagés : concentrer les financements sur les secteurs prioritaires, accélérer la réalisation des projets et améliorer durablement l'état des rivières et des nappes, conformément aux objectifs européens de bon état des eaux.

44 millions d'euros mobilisés pour le bassin de l'Yvette

Le Contrat de Territoire Eau & Climat de l'Yvette mobilise **44 millions d'euros sur cinq ans (2026-2030)** afin d'engager une nouvelle étape dans la reconquête écologique du bassin versant.

Sous la coordination du SIAHVVY, ce programme est mis en œuvre en partenariat avec :

- le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,
- la Communauté d'agglomération Paris-Saclay,
- la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines,
- la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires,
- la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc,
- le Syndicat d'Assainissement des Sources de l'Yvette,
- et l'association Terre et Cité.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie accompagne ce programme sur les plans technique et financier, avec le soutien du département de l'Essonne et de la Région Île-de-France.

Au total, 78 actions seront déployées pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité de l'eau et renforcer la résilience du bassin versant face aux évolutions climatiques.

À travers ce nouveau contrat, le SIAHVVY affirme son rôle de coordinateur des politiques de l'eau à l'échelle du bassin de l'Yvette et poursuit son engagement aux côtés des collectivités et des partenaires locaux pour restaurer durablement les milieux aquatiques et préparer le territoire aux défis climatiques à venir.

Pour plus d'informations :

www.siahvy.org

Animatrice du Contrat de Territoire

Tél. : 01 69 31 72 30

/ 07 88 39 25 39

m.vercher@siahvy.fr